

Paroles de SAGE

La lettre d'information du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

n°1

Février 2013

Sommaire

Edito

Actualités

> Attribution du marché pour la réalisation de l'état des lieux du SAGE

Zoom sur...

> Etat des lieux : le socle indispensable d'un SAGE

Calendrier du SAGE

En bref...

Le 10^{ème} Programme est adopté !

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a adopté, le 14 novembre dernier, son 10^{ème} programme d'intervention pour les six prochaines années (2013-2018).

Les grandes priorités de ce programme concernent l'atteinte du bon état des milieux aquatiques et la protection des ressources en eau. L'enveloppe budgétaire totale s'élève à 4,7 milliards d'euros pour les 6 ans.

[En savoir plus](#)

Édito

La reconquête de la qualité des milieux aquatiques est une exigence qui nous engage collectivement à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour satisfaire durablement l'ensemble des usages liés à l'eau sans porter atteinte aux milieux aquatiques qui les permettent.

De nombreux acteurs agissent déjà en ce sens au quotidien. Cependant, pour apporter davantage de cohérence et une meilleure efficacité à nos actions, il nous est apparu nécessaire d'unir nos forces au travers d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Cette démarche a en grande partie été initiée et portée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE), et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH). Depuis le 29 septembre 2011, élus locaux, usagers, et services de l'Etat se mobilisent au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Croult Enghien Vieille Mer afin de définir en concertation une stratégie globale de gestion et de préservation de l'eau sur notre territoire.

Conscient de l'importance de vous apporter une information claire et régulière sur le travail ainsi engagé, j'ai souhaité mettre en place cette lettre d'information afin de vous permettre de suivre pas à pas l'état d'avancement de nos réflexions et de nos productions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Guy MESSAGER
Président de la CLE

Actualités

Attribution du marché pour la réalisation de l'état des lieux et l'aide au choix de la stratégie du SAGE

L'élaboration d'un SAGE est un travail de longue haleine qui mobilise de nombreux acteurs et nécessite de prendre en compte de multiples paramètres. La première étape de ce travail consiste en la réalisation d'un état des lieux qui permet d'apprécier l'état du territoire au travers d'un état initial et d'un diagnostic ; et de dégager des tendances d'évolution possible en fonction de divers scénarios.

Pour l'aider dans cette tâche, la Commission Locale de l'Eau a approuvé le principe d'un accompagnement technique par un bureau d'étude. Cet accompagnement permettra d'aborder les différentes thématiques du SAGE avec le niveau d'expertise requis, grâce à une équipe pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des domaines techniques et socio-économiques liés à l'eau, ainsi que les enjeux stratégiques liés à l'aménagement durable du territoire.

Après appel d'offres, le SIAH Croult et Petit Rosne (structure porteuse du SAGE) a confié en début d'année la réalisation de cette étude, d'une durée de 27 mois, à un groupement de trois bureaux d'étude (ADAGE Environnement, ASca, Complémenterre).

ADAGE Environnement, spécialisé dans le conseil et les études en environnement et développement durable, en est le mandataire. Outre son expertise technique, l'équipe d'ADAGE a acquis une grande expérience des démarches de concertation et d'animation, qui sont au cœur de l'élaboration du SAGE.

ASca sera plus particulièrement chargé du volet socio-économique et de l'analyse stratégique. Cette approche permettra notamment d'apporter un éclairage sur le mode de gouvernance de l'eau sur notre territoire et d'apprécier les modalités de mise en œuvre du SAGE quand celui-ci sera adopté.

Complémenterre assurera la transversalité des différentes thématiques abordées dans le cadre du SAGE à travers une approche paysagère du territoire, qui permet d'ancrer le projet de SAGE dans une continuité territoriale.

Deux autres bureaux d'études, Biodiversita et Egis Eau, interviendront en tant qu'experts sur les volets milieux naturels, micropolluants et inondations. ■

Pour en savoir plus :
[Juliette DELMAS, Animatrice du SAGE](#)

Zoom sur...

Etat des lieux : le socle indispensable d'un SAGE

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification et de gestion de la ressource en eau élaboré à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue hydrographique. Il s'agit, au travers de cette démarche, de prendre en compte les spécificités d'un territoire (état des masses d'eau, géographie, démographie, occupation du sol, organisation territoriale,...) afin de définir, de manière pertinente, les dispositions qui permettront d'atteindre les objectifs de bon état chimique et écologique des masses d'eau fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Par cette approche globale, le SAGE vise, entre autres, à harmoniser les actions territoriales menées dans le domaine de l'eau par une mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire avec les politiques de protection des milieux aquatiques.

C'est dans cette optique que le périmètre du SAGE Croult Enghien Vieille Mer a été délimité par arrêté interprefectoral le 11 mai 2011. Ce territoire, qui s'étend de la Vallée de Montmorency, dans le Val d'Oise, jusqu'au bassin versant de la Morée en Seine-Saint-Denis, présente d'importants enjeux de gestion et de préservation de la ressource en eau, notamment en raison des nombreux projets de développement urbain (en particulier dans le cadre du Grand Paris) qui devraient voir le jour dans les années à venir et modifier profondément les relations à l'eau.

L'état initial, une "photographie" du territoire

Pour que le SAGE réponde concrètement aux enjeux du territoire, il est nécessaire d'établir un diagnostic précis, mettant en lumière les causes d'altération des masses d'eau, les conflits d'usages et les points de convergences entre les différents usagers. Ce diagnostic s'appuie sur une première phase de travail – l'état initial – qui permet de dresser une "photographie" générale du territoire.

Cette première étape constitue d'une certaine

manière les fondations du SAGE. Elle a pour objectif d'assurer une connaissance partagée par l'ensemble des membres de la CLE des enjeux de gestion et de préservation de l'eau, et d'identifier le rôle de chaque acteur dans la définition et la mise en œuvre des priorités sur le territoire du SAGE.

Cet état initial nécessite une collecte structurée des données, et une analyse sectorielle et croisée des thématiques suivantes :

- Milieu physique (topographie, réseau hydrographique, géologie...);
- Occupation du sol, démographie...;
- Ressources en eaux de surface et en eaux souterraines;
- Qualité des eaux de surface et des eaux souterraines;
- Réseaux d'assainissement;
- Alimentation en eau potable;
- Usages liés aux loisirs et aux activités économiques (agriculture notamment);
- Milieux naturels et paysages (espaces boisés, zones humides, parcs et jardins...);
- Projets d'aménagement du territoire.

Un travail de construction collectif auquel tous les acteurs sont appelés à participer

Pour faciliter la collecte de ces données, une plateforme documentaire dédiée au SAGE a été mise en place sur Internet (www.sage-cevm.fr/portail). Cet outil permet à chacun de mettre à disposition de la CLE et du bureau d'étude, les informations (études, bilans, schémas directeurs, cartes...) susceptibles de compléter l'état initial et d'affiner la précision de la "photographie" du territoire.

A l'issue de cette première phase d'étude, l'état initial sera soumis aux membres de la CLE pour validation. Une première étape sur le chemin du SAGE. ■



Carte du SAGE Croult Enghien Vieille Mer (cliquer sur la carte pour l'agrandir)

En bref...

Lancement de la consultation du public pour l'avenir de l'eau

Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013, les citoyens sont appelés à donner leurs avis sur les grands enjeux de l'eau (les enjeux liés au bon état des eaux et des milieux aquatiques, les enjeux écologiques, économiques et de santé publique, la gouvernance de l'eau...) pour les années à venir. Le questionnaire est en ligne sur le site de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

En savoir plus

Commission Locale de l'Eau Croult Enghien Vieille Mer

Président de la CLE
Monsieur Guy MESSAGER

Cellule d'animation du SAGE
Contact : Juliette DELMAS

SIAH Croult et Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France

Tél. : 01 30 11 16 80
Fax : 01 30 16 89

Juliette.delmas@sage-cevm.fr

Calendrier du SAGE

